Concours de Nouvelles 2024 – Organisé par l’atelier d’écriture créative de la Maison des Loisirs et de la Culture de Saint-Nom-la-Bretèche

Appel à textes sur le thème : « L’envol d’une plume ».

R E G L E M E N T

1. Présentation générale

Le concours, réparti en deux catégories : "Jeunes Plumes" et "Adultes", est ouvert à tout candidat amateur habitant en France métropolitaine et d’outre-mer.

Le concours est gratuit.

2. Format attendu

L’œuvre présentée sera une nouvelle, sur le thème : « L’envol d’une plume ».

*Caractéristiques d’une nouvelle :*

* *Un récit court, pouvant être lu d’un trait*
* *Des personnages, lieux et évènements peu nombreux*
* *Une intrigue simple*
* *La nouvelle suit toujours le schéma narratif classique qui contient cinq étapes autour d’une action principale : situation initiale - élément déclencheur - l’action - élément de résolution - situation finale sous forme de chute*

Le jury sera attentif aux critères suivants : originalité, qualité de la langue, respect du thème.

Le texte doit être écrit en langue française.

Chaque candidat présentera une seule nouvelle, individuellement. Celle-ci devra être inédite et n’avoir pas été primée dans un autre concours.

Elle devra comporter entre une et quatre pages, à raison de 40 lignes maximum par page (titre inclus) avec marges de 1,5 cm et police Times new roman 12.

Elle sera dactylographiée au format A4 (21 x 29,7), sans dessin, marque, signe ou commentaire quel qu’il soit.

L’œuvre devra comporter :

* en première page en haut à gauche : un pseudonyme choisi par le participant, accompagné de la mention « Jeune Plume » si le participant a moins de 18 ans au 25 octobre 2024,
* en haut au milieu : le titre de la nouvelle.

3. Dossier de participation

Afin de préserver l’anonymat, tout participant devra constituer son dossier de participation de la manière suivante :

**Une grande enveloppe close (sans rien d’indiqué au verso), adressée à la MLC, contenant :**

* L’œuvre imprimée en 5 exemplaires (pages agrafées)
* Une enveloppe close sur laquelle figurera, en lettres capitales, le pseudonyme. Cette enveloppe close contiendra une feuille dotée des éléments suivants :
  + le pseudonyme
  + le titre de l’œuvre
  + les coordonnées complètes du participant : nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse mail valide.
* La photocopie de la CNI ou du passeport du participant, pour certifier sa date de naissance.
* Le présent règlement imprimé et signé par le participant ou par son responsable légal si celui-ci concourt dans la catégorie « Jeunes plumes ».

4. Envoi du dossier de participation

Le dossier complet devra nous parvenir pour le 25 octobre 2024 au plus tard, au choix :

- par envoi courrier acheminé par la Poste (cachet de la poste faisant foi), à l’adresse indiquée :

Maison des Loisirs et de la Culture – « Concours de Nouvelles 2024 »  
Espace Jacques Kosciusko-Morizet  
Place Henri Hamel – Rue Arthur Rimbaud  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

- être déposé avant midi dans la boite-aux-lettres de la MLC, située dans le hall de l’espace JKM.

Les envois en recommandé ou recommandé A/R ne seront pas acceptés.

5. Le texte ne sera pas restitué : prière de conserver l’original.

6. Les nouvelles dont les envois ne respecteront pas l’une des conditions ci-dessus indiquées ne seront pas présentées au jury.

7. Les textes devront être libres de droits pour publication par la MLC de Saint-Nom-la-Bretèche.

8. Le jury, souverain, est composé de 5 personnes : membres de la MLC et du Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) de Saint-Nom-la-Bretèche. Les membres du jury ne sont pas admis à concourir.

9. Les prix

Les prix récompenseront les lauréats "Jeunes plumes" et "Adultes". Ils seront attribués comme suit : :

1er prix « Adultes » : 50€ de chèques-cadeaux Cultura ;

2ème prix « Adultes » : 30€ de chèques-cadeaux Cultura ;

3ème prix « Adultes » : 15€ de chèques-cadeaux Cultura.

1er prix « Jeunes Plumes » : 50€ de chèques-cadeaux Cultura ;

2ème prix « Jeunes Plumes » : 30€ de chèques-cadeaux Cultura ;

3ème prix « Jeunes Plumes » : 15€ de chèques-cadeaux Cultura.

En outre, les œuvres primées (éventuellement relues et corrigées par le jury) seront publiées sur le site internet de la MLC Saint Nom-la-Bretèche, dans le mois suivant la remise des prix : <https://www.mlc-saintnom.com>

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix, en fonction du nombre et de la qualité des textes présentés.

Les organisateurs du concours se réservent tout droit pour diffuser, éditer et utiliser les textes primés pendant un an. Les gagnants autorisent gracieusement la citation de leur nom ainsi que la publication à des fins de promotion ou d’information liées au présent concours.

10. Remise des prix

Le palmarès sera annoncé le samedi 16 novembre 2024 à 18h30, lors de l’Assemblée Générale de la MLC de Saint-Nom-la-Bretèche, en présence des membres du jury et des participants.

Aucune communication concernant le palmarès n’aura lieu avant cette date.

Les lauréats recevront leurs prix, personnellement et en mains propres, lors de cette soirée.

Il sera demandé aux lauréats une version informatique de leur texte, à remettre dans la semaine suivant l’AG.

En cas d’absence à cette AG, les lauréats, prévenus par téléphone, devront s’organiser avec la MLC pour recevoir leur prix.

11. La participation au concours entraîne la pleine adhésion à ce règlement et l’acceptation sans réserve des décisions du jury.

**Fait à : Le :**

**Signature du participant, accompagnée de la mention « Bon pour accord » :**

**Signature du responsable légal (pour les participants mineurs), accompagnée de la mention « Bon pour accord » :**